



CLDR D'AYWAILLE

SEANCE DU 20.09.2021

1. Présences

Mandataires communaux	
DODRIMONT Philippe Président de la CLDR	
CARPENTIER Pascal	HENRY René
TOUSSAINT Michaël	BENOIT Julie
WISLEZ Daphné - <i>Absente</i>	GILSON Marc - <i>Absent</i>
Membres citoyens	
BARTHOLOME Michel	PARMENTIER Robert
LAMBERT Fanny	FLAGOTHIER Vincent
RESTEIGNE Stéphanie	HAUTECOEUR Eddy
BRAHY Bernadette	LAHAYE Geneviève
HOURLAY Andrée	HODY Thierry
VAN DER EECKEN Jean-Luc - <i>Excusé</i>	THEUNISSEN Pierre
NISSIN Eric	LISMONDE Ariane
DECLERCQ Jean-Marie - <i>Absent</i>	TIRIONS Fernand
HUART François	HOCQUET André
LALLEMAND Anne	SOUGNEZ Cédric
BAPTISTE Benoît - <i>Excusé</i>	CHARNEUX Christophe - <i>Excusé</i>
BRONDOIT Marc	PAULIS Colette
TENRET Jeanne-Marie	FLOHIMONT Marie-Paule - <i>Absente</i>
DEPREAY Virginie	

2. Approbation du PV du 14 juin 2021

Tous les membres approuvent, à l'unanimité, le PV du 14/06/2020.

3. Introduction par le Président de la CLDR, M. DODRIMONT

M. DODRIMONT introduit la réunion et remercie chaque membre d'être présent pour la seconde réunion de la CLDR. Cette rencontre se déroule en présentiel.

Les membres sont, à l'unanimité, d'accord de recevoir les informations relatives à la CLDR par voie électronique (mail). Cette mesure permettra d'une part, de limiter l'usage du papier et d'autre part, de faciliter les échanges.

4. Présentation par le Président de la CLDR, M. DODRIMONT, des projets actuels et futurs de la Commune

Dans le cadre du PCDR, *Programme Communal de Développement Rural*, M. DODRIMONT souhaitait évoquer les projets réalisés. Non pas par vanité mais bien par facilité afin d'imaginer de futurs projets en adéquation avec ce qui a déjà été réalisé.

Un PCDR requiert des délais importants ; le travail sera effectué sur le long terme, rien ne sera fait dans l'immédiateté. En effet, il s'agit d'un travail de réflexion, de terrain, de concertation pour lequel les citoyens auront bientôt à nouveau l'occasion de s'exprimer autour de thèmes qui rythment la vie de la Commune.

a. La voie des Aulnes

Tout d'abord, M. DODRIMONT présente le dossier aqualien le plus symbolique, selon lui, du travail de *Développement Rural* qui a été effectué. Ce projet émane d'une des premières ODR, *Opération de Développement Rural*, qui a été effectuée sur la Commune et représente le premier projet réalisé.

La voie des Aulnes représentait un chaînon manquant dans le développement cyclo-pédestre entre Aywaille (Parc Louis Thiry) et Sougné-Remouchamps (abords de la Porallée). L'existence de deux parcs communaux sur les entités fusionnées fût le point de départ de la réflexion. Au vu de la présence de l'Administration communale et du complexe sportif (piscine communale et hall omnisport) dans le parc Louis Thiry, il semblait opportun de rapprocher les deux entités, par la voir pédestre et cyclable. Ce projet était assez précurseur. Cependant, il a fallu tenir compte de/ du : problématiques hydrauliques (rehaussement de la berge, etc.), passage de l'Amblève pour relier les parcs communaux situés sur des berges différentes (création d'une passerelle), etc. Malgré les difficultés rencontrées, ce projet s'avère très utile pour un nombre important de personnes s'adonnant aux balades et autres activités extérieures.

Il y a une volonté de prolonger ce chaînon, cette amorce de RAVeL (identifiée grâce à l'ODR) vers Remouchamps, Nonceveux ou encore vers Comblain-au-pont.

b. Fiche 1.3 – Liaison cyclo-pédestre « RAVeL Amblève »

M. DODRIMONT évoque ensuite la liaison cyclo-pédestre « RAVeL Amblève ». En effet, le projet a pu être inspirant pour un développement dans la même veine. C'est pourquoi, la Commune a imaginé compléter, sous la CLDR précédente, le RAVeL évoqué ainsi que la partie qui sépare le parking du Rivage à la station d'épuration de Raborive, Martinrive ; partie réalisée grâce au développement de la station d'épuration.

Aujourd'hui, l'objectif était de prolonger ce RAVeL ou de réaliser un nouveau chaînon entre Aywaille et Comblain-au-Pont. Le projet a été lancé dans le cadre des processus de participation citoyenne relatifs aux PCDR respectifs des Communes d'Aywaille, Sprimont et Comblain-au-Pont. Elle consistait à raccorder la « Voie des Aulnes » au RAVeL de l'Ourthe.

Le projet présente :

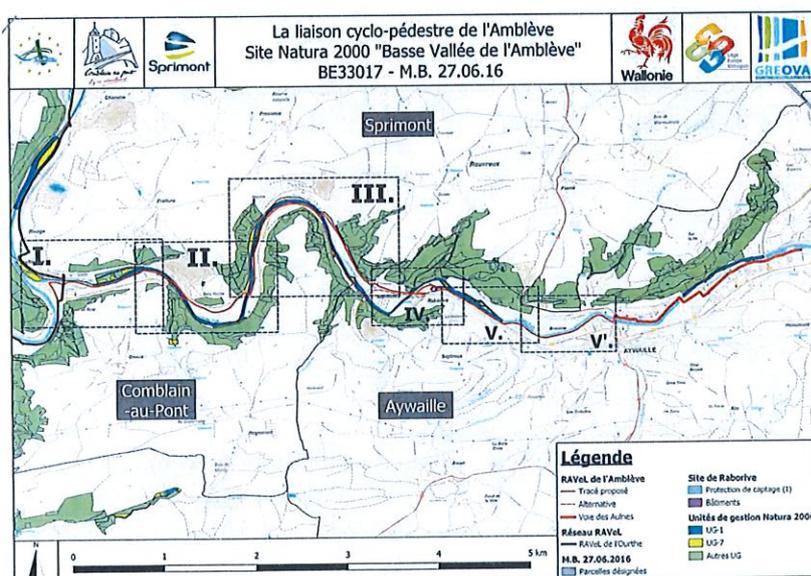
- 8,5 km entre Aywaille et Comblain-au-pont ;
- 20,5 km entre le « Pont de Scay » (Comblain-au-Pont) et le site du Fond de Quarreux (Aywaille).

Besoins identifiés :

- Infrastructures adaptées pour la mobilité douce (régionale / locale) ;
- Cohérence du territoire (réseau cyclopédestre à points-nœuds) ;
- Sécurité routière (désengorgement de la N633 par les cyclistes) ;
- Économiques (tourisme, HORECA, etc.) ;
- Projet plus vaste auquel il s'inscrit : relier le RAVeL de l'Ourthe (en direction des Ardennes) et celui de la « ligne 45 » (en direction de l'Allemagne).

M. DODRIMONT souhaite rassurer les membres quant à l'avancement administratif grâce à LEM, Liège Europe Métropole, qui représente le « bras armé financier » de la Province de Liège pour aider au subventionnement de certains projets à caractère supra-communal ; qui concerne plusieurs communes. Une somme nécessaire a été mobilisée pour payer les frais d'études. Cependant, un retard se fait ressentir du côté de la RW, Région Wallonne, où les délais sont assez longs. La RW doit valider les tracés, circuits possibles. En effet, certains points identifiés, par tronçons, posent question (cf. carte) :

- Le(s) passage(s) de l'Amblève ;
- Le tracé du chemin de fer ;
- La carrière de la Belle Roche ;
- Le passage délicat à Raborive (berge étroite) ;
- Etc.



Les points I. à V⁹. sont identifiés par tronçons. Dans certains dossiers, des versions bis sont présentes pour des passages où plusieurs options sont possibles. L'avancée du dossier prend du temps car la Commune attend une validation par les autorités régionales en charge de la gestion des RAVeLs. Une fois le parcours validé, le dossier passerait au bureau d'étude dont le financement est déjà assuré. Ce bureau d'étude pourrait alors finaliser le dossier. En effet, le Ministre qui se charge de cette matière, Philippe HENRY, a annoncé que des montants étaient inscrits dans le budget. Ce dossier est en très bonne voie d'aboutissement. Malheureusement, aucune échéance ne peut actuellement être donnée.

c. Fiche 1.1 – Salle de la Renaissance 2.0

Un autre projet ayant été réalisé concerne la salle de la Renaissance 2.0 à Nonceveux. Les membres de la CLDR la connaissent. En effet, la 1^{ère} réunion CLDR du 14 juin dernier, y a été tenue. Le projet a été réalisé en deux phases :

1. *Phase de préparation et d'acceptation des autorisations, des subsides, etc.*
2. *Phase de construction*

La 2^{ème} phase fût la plus périlleuse. La Commune a été confrontée aux très longs délais des marchés publics (procédure oblige) et d'autre part au temps considérable qui a été nécessaire à la construction de la salle par l'entrepreneur choisi à cet effet.

Une dimension plus sociale avait été imaginée par la CLDR, cependant, les choses n'ont pas été dans cette direction. Serait-ce dû aux délais importants ? Peut-être que les souhaits d'un temps passé n'étaient plus en adéquation avec les actuels.

M. DODRIMONT évoque également la problématique des habitats permanents, bien présente à l'époque. Ce qui n'est plus le cas à l'heure actuelle. Cependant, la salle est bien occupée avec les activités scolaires, des clubs de sports, associatives, les célébrations d'évènements, etc.

d. Fiche 1.4 – Centre d'Aywaille

Ce projet se décline sur plusieurs années. Il reste un point central de discussion faisant débat. Grâce à la CLDR, notamment, la Commune a imaginé une série de pistes pour résoudre ce qui était estimé comme problématique sur la place.

Le 1^{er} problème ayant mobilisé la réflexion, pour lequel M. DODRIMONT est sensible et auquel il porte une attention toute particulière, est la situation de la place en matière de mobilité des PMR, *Personnes à Mobilité Réduite*. En effet, l'agencement de la place offre de nombreuses difficultés en termes de déplacements (trottoirs étroits, poteaux mal agencés, etc.). Dès lors, des solutions ont été trouvées face à cette problématique ainsi qu'au manque d'espaces dits de rencontre et de convivialité. M. DODRIMONT rappelle donc que le contournement tel qu'il a été imaginé, a pour but de supprimer des bandes de roulage à deux sens de manière à pouvoir bénéficier d'un espace de mobilité douce et de convivialité plus important.

Les éléments de mobilité ainsi que les espaces de convivialité sont des éléments de réflexion. Ces idées représentent également le fruit du travail de la CLDR. Voici les aménagements et travaux prévus :

- **PHASE 1** : Rue du Halage, parking du rivage, rue de l'enseignement et partie de l'avenue François Cornesse (réalisé) ;
- **PHASE 2** : Rue sur les Cours (point important qui viendra compléter les zones de développement en mobilité douce) ainsi que le Chemin de l'Abbaye et le parking Saint-Pierre (viendront compléter ce qui a été déjà fait dans le quartier Hongrée-Saint-Pierre) -> *les travaux commenceraient début 2022.*

On peut noter une inversion des zones de trottoir qui vont se retrouver en périphérie afin d'éviter, notamment en cas d'activités, d'avoir les zones de convivialité qui empiètent sur les zones de mobilité douce. Il faut que les trottoirs restent libres.

Toutefois, il faut garder à l'esprit qu'en dépit du nom de place, la « Place Thiry » est avant tout une route très fréquentée dont l'axe mobilité doit rester primordial. Le contournement était donc une des seules solutions permettant de limiter le nombre de voitures dans le centre.



Voici une esquisse du coin de la fontaine. A l'heure actuelle, il existe un bac avec des fleurs, un peu triste. Le projet permettra d'alléger cet espace et d'y amener plus d'esthétique et de convivialité.



Les terrasses seront revues et deviendront plus homogènes afin d'ajouter de la qualité au centre d'Aywaille. La couverture des terrasses sera intégrée dans le projet (! la fermeture sera interdite). Une partie du trottoir sera consacré aux deux roues à l'instar de la fréquentation touristique. Des dispositifs pour sécuriser la place seront également prévus. Des esquisses seront présentées avant de débiter les travaux.



Des racks vélos seront donc, à cet effet, présents sur la place. Des bancs et autres infrastructures seront également présents afin de permettre aux plus et moins jeunes de pouvoir baguenauder et s'arrêter afin de profiter de la place sans devoir, pour autant, consommer en s'asseyant en terrasses.

e. Questions - réponses

Suite à la présentation des projets, quelques questions sont ensuite posées à la Commune ainsi qu'aux Agents de développement.

- « *Quel est l'estimation de la durée pour l'aménagement des terrasses ?* »

M. DODRIMONT répond que la demande de permis sera envoyée incessamment sous peu. Après l'obtention du permis, il faudra lancer la procédure de marchés publics pour définir le(s) entreprise(s) qui travailleront sur ce projet. Projet conséquent qui requiert de nombreuses procédures, sans retard, le début des travaux débiterait fin 2022.

- « *Quelle est l'intervention de la Région Wallonne dans les subsides ?* »
Mme BARTHOLOME explique que ce qui a été fait lors de la phase 1 au niveau du Halage-Rivage-Enseignement (espaces de convivialité) a été réalisé dans le cadre du premier PCDR, et donc via le DR. La voirie a été subsidiée dans le cadre du PIC, *Plan d'Investissement Communal* ; subvention du SPW.

La phase 2, Rue sur les Cours, Chemin de l'Abbaye a été subsidiée par le précédent PCDR et donc via le DR.

Les aménagements de convivialité sur la place Thiry ont été subsidiés via le PCDR et par la Direction des routes pour tout ce qui concerne la voirie.

La partie de la rue Saint-Pierre terminée fût subventionnée via un appel à projets de la Ministre.

Dans le cadre d'un PCDR, un taux de subside peut atteindre 80%. Cette source de subvention reste donc la plus intéressante. En ce qui concerne le PIC, le taux peut s'élever à 60%.

- « *A quel stade se retrouve l'aménagement de la route Remouchamps-Aywaille ?* »
Le projet est en stand-by, cependant, l'égouttage est à la phase d'adjudication. Le placement du collecteur entre Dieupart et la station d'épuration est donc en cours. Les travaux devraient débuter dans les 2-3 mois qui viennent. Tout ne pourra pas être tenu simultanément. Il faudra, tout d'abord, s'occuper du dossier de l'égouttage pour, ensuite, finaliser la place Thiry et passer à l'aménagement de la traversée Porallée-Dieupart.
- « *Dans le cadre du projet de la place et de l'homogénéité des terrasses, est-ce que chacun sera libre ou non de fermer sa terrasse ?* »
M. DODRIMONT explique que fermer les terrasses avec des éléments fixes ne sera pas accepté. Néanmoins, les coupes-vents transparents pourront être installés (hauteur d'environ 1m50 maximum) afin de séparer les terrasses tout en restant discrets et sobres. La Commune souhaite redéfinir ses terrasses différemment et ne plus reproduire le même schéma que celui appliqué jusqu'aujourd'hui.
- « *L'aménagement des nouvelles terrasses sera-t-il subsidié dans le cadre du PCDR ?* »
M. DODRIMONT répond que les espaces de convivialité seront subsidiés dans le cadre du PCDR et que les terrasses seront réhabilitées sur fonds propres. Cela reste à négocier avec les exploitants concernés. Le mobilier sera également à prendre en compte pour une belle homogénéité.

5. Groupes de travail (explication et agenda)

Mme NOËL introduit cette partie en indiquant aux membres que le document distribué au début de la séance, reprend le rappel du processus d'élaboration du PCDR ainsi que les dates des prochains GT qui se dérouleront au siège social du *GREOVA, place de Chézy 1*.

Les premières réunions se dérouleront sous forme de **brainstorming** afin de cerner au mieux les différents domaines aqualiens.

Chacun sera donc invité à donner des mots ou phrases clés lui faisant penser au **domaine évoqué** :

1. *Tourisme & patrimoine* : mardi 5 octobre 2021
2. *Environnement, cadre de vie et mobilité* : jeudi 14 octobre 2021
3. *Economie* : mardi 26 octobre 2021
4. *Vie socioculturelle, associative et sportive* : lundi 8 novembre 2021

Au fur et à mesure des prochains Groupes de travail, l'objectif sera, à partir des mots-clés évoqués lors de la première réunion, d'aboutir à des projets de plus en plus précis. Nous analyserons, ensuite, si les projets sont viables dans la commune et s'ils respectent bien les demandes liées au Développement rural.

a. Questions - réponses

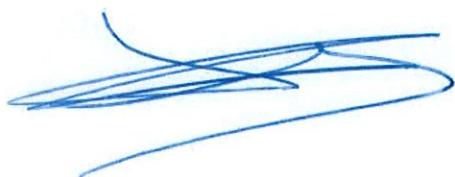
- *« Peut-on participer à l'ensemble des Groupes de travail ? »*
Les Groupes de travail sont libres d'accès. En fonction des préférences, il est également possible de ne participer qu'à l'un ou l'autre groupe où de prendre en cours de route selon les disponibilités et envies de chacun.
- *« Faut-il s'inscrire ? »*
En règle générale, ce n'est pas obligatoire mais, au vu de la crise sanitaire, il est préférable de s'inscrire afin de permettre aux Agents de développement d'anticiper le nombre de personnes présentes et ainsi respecter les distanciations sociales. Un mail aux Agents est suffisant, via : pcdr@greova.be
- *« Qui peut participer aux Groupes de travail ? »*
Toutes personnes vivant sur la Commune peut participer aux Groupes de travail (membres de la CLDR ou non, élus, associations locales, etc.).
- *« Quelle est la fréquence des Groupes de travail ? »*
C'est difficile de pouvoir donner une fréquence, tout dépend des membres qui seront présents et des idées qu'ils vont donner. En général, 3 à 4 sessions de Groupes de travail ont lieu par an.

6. Divers

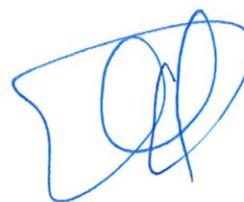
Une prochaine réunion sera programmée en janvier-février 2022 afin de faire le point sur le 1^{er} tour des Groupes de travail qui se seront tenus en octobre-novembre 2021.

M. DODRIMONT remercie tous les membres pour leur présence et clôture la réunion.

Fin de la réunion à 21H08.



Philippe DODRIMONT,



Valérie BARTHOLOME,

Président

Secrétaire de la CLDR

(Rapporteur GREOVA : Julie NOËL)